

NOTICE TECHNIQUE

POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION 2019-2021

Vous êtes un établissement de santé ou un établissement thermal et vous souhaitez développer des actions de prévention ?

Voici quelques informations techniques pour le dépôt de votre demande de subvention.

CALENDRIER

Lancement de l'appel à projets	08-fév-19
Date limite de réception des dossiers	26-avr-19
Envoi des décisions	A partir de septembre 2019

LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Afin de formuler votre demande, vous trouverez ci-joint les supports Excel à compléter et à renvoyer accompagnés des pièces administratives fixées par le Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Afin de vérifier la complétude de votre dossier avant envoi à l'ARS, vous pouvez vous aider de l'onglet « Pièces à joindre » présent dans chaque support Excel.

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE

Vous trouverez :

- Une partie « organisme » (associatif ou autre) à compléter **1 fois**
- Une partie « projet 2019-2021 » à compléter **pour chacun de vos projets**. Le bilan annuel de ce dernier sera à transmettre chaque année (Cf. onglets Fiches 6-1, 6-2, 6-3).
- Un outil pour vous aider à calibrer ressources mobilisées et temps d'intervention

AVANT DE COMMENCER LA SAISIE DES FORMULAIRES

- L'intégralité des supports Excel précités sont à sauvegarder sur votre poste informatique.
- **Les supports « Organisme » et « Projet » devront exclusivement être transmis sous format Excel dématérialisé**

AU MOMENT DE LA SAISIE DES FORMULAIRES

- Les champs encadrés de rouge sont **obligatoires** et doivent être renseignés (au besoin par la valeur 0 pour les données chiffrées)
- N'oubliez pas d'**enregistrer votre formulaire** une fois complété pour en conserver une copie avant de procéder à l'envoi **uniquement par courriel et sous format Excel**.
- Ces documents ont été réalisés de manière à faciliter la saisie des données et à permettre de renseigner l'outil [OSCARS](#) mis à la disposition des institutionnels, des professionnels de santé et du grand public.
- Ne soyez pas surpris, certaines informations saisies au moment du dépôt de votre demande incrémentent automatiquement la partie bilan.